

Poudre de trempage et de rénovation

Description

Suma Shine K2 est une poudre de trempage et de rénovation spécialement étudiée pour apporter la meilleure action détergente sur les tâches tenaces de la vaisselle.

Propriétés principales

Suma Shine K2 est une poudre alcaline conçue pour le trempage et la rénovation de tout type de vaisselle fortement souillée. Le produit contient un mélange d'agents inhibiteurs d'entartrage et de matières alcalines pour l'élimination des souillures cuites sur les tasses et les assiettes. La formule contient également de l'oxygène actif pour l'élimination efficace des tâches de thé, de café et de fruit. Le produit convient également pour le trempage des matériels en plastique.

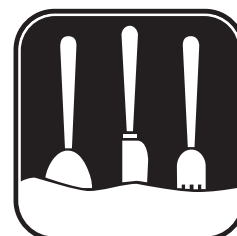
Bénéfices

- Elimine les taches de tannins tenaces
- Participe efficacement à l'élimination des souillures carbonisées et des résidus d'amidon
- Facile à utiliser, poudre à bon pouvoir d'écoulement
- Conçu pour toutes les surfaces généralement rencontrées en cuisine

Mode d'emploi

1. Remplir le bac de trempage avec de l'eau chaude (40-50°C).
2. Ajouter 5g de Suma Shine K2 par litre d'eau* (1 pelle doseuse = 150 g).
3. Tremper la vaisselle dans la solution pendant 15-30 minutes, en fonction du niveau de salissure.
4. Passer la vaisselle en machine à laver.

Afin d'éviter tout endommagement, laisser tremper la vaisselle décorée ou en plastique pendant moins de 30 minutes.





K2

Données techniques

Aspect: Poudre blanche

Valeur pH (en solution): 11,5

Densité relative (20°C): 1,05

Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production moyenne et ne doivent pas être prises comme spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Toutes les informations de sécurité sur l'utilisation et la manipulation de ce produit sont fournies sur la Fiche de Données de Sécurité qui peut être consultée et/ou obtenue sur Internet : sds.diversely.com.

Compatibilité du produit

Suivant nos instructions d'utilisation, Suma Shine K2 est adapté à tous les matériaux généralement rencontrés en cuisine. Cependant, ne pas utiliser sur des matériaux sensibles aux alcalins comme le cuivre, le laiton.

Produit de nettoyage conforme à la législation relative :

- au Règlement Détergent CE 648/2004,
- aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (décret du 17.06.98).